

Image not found or type unknown



Allocation de logement

Par **Bombiina**, le 17/02/2019 à 10:45

Bonjour,

Je devais percevoir l'APL dans mon ancien appartement et je l'ai pas reçu, est-ce que c'est normal ? Puis-je réclamer ce droit alors que je ne vis plus dans ce logement ?

Merci par avance.

Par **Visiteur**, le 17/02/2019 à 15:26

Bonjour

Si vous "deviez" le percevoir, c'est qu'il vous remplissiez les critères et que votre dossier était accepté. Dans ce cas, OUI.

Par **Bombiina**, le 17/02/2019 à 17:29

Bonjour merci pour la réponse